

STAGE PROFESSIONNEL DE COOPÉRATION MADAGASCAR

Résumé du projet :

Ce projet consiste à organiser, planifier, financer et mettre en action un stage professionnel de coopération à Madagascar afin d'appareiller une population démunie. Ce stage se déroule au sein de deux institutions partenaires : Le Centre Hospitalier Universitaire d'Appareillage Malgache de Tananarivo (CHUAM) et Le Centre de rééducation Motrice d'Antsirabé

Thématique :

Stage de formation professionnelle obligatoire / Handicap / Coopération

Budget : 57 000 €

Filière :

BTS Prothésiste – Orthésiste

PRÉSENTATION DU PROJET

Au cours de la formation BTS Ortho-prothésiste, les étudiants ont pour objectif d'organiser et de financer un stage de coopération et de solidarité internationale à Madagascar. Le stage débutera en avril 2026, pour une durée de 3 semaines, dans les villes d'Antananarivo et d'Antsirabé. Il sera réalisé en collaboration avec deux centres d'appareillages : **Le Centre Hospitalier Universitaire d'Appareillage Malgache de Tananarivo (CHUAM) et Le Centre de rééducation Motrice d'Antsirabé**. Sur place, les étudiants poursuivront le travail des promotions précédentes de notre institut. Ils effectueront donc le suivi des patients déjà appareillés par leurs camarades mais ils permettront également à de nouveaux patients de bénéficier de l'appareillage dont ils ont besoin. Pour cela, les étudiants partiront équipés de matériaux récupérés et achetés grâce aux dons qu'ils auront pu collecter.

Ce stage leur permettra de mettre en application leur savoir-faire et d'enrichir leurs connaissances tant sur le plan technique que social tout en venant en aide à des patients dans le besoin.



A Madagascar, comme ailleurs, de nombreuses personnes se retrouvent en situation de handicap à la suite de pathologies souvent liées à la pauvreté et à la malnutrition. Ces handicaps, qu'ils soient d'origine infectieuse, traumatique, congénitale ou neurologique, nécessitent parfois une intervention chirurgicale, un appareillage prothétique ou orthétique.

La lèpre (ou Maladie de Hansen) : maladie inflammatoire chronique qui touche les nerfs périphériques et provoque des paralysies importantes.

L'hémiplégie et la paraplégie : paralysie d'une partie du corps causée par une atteinte au cerveau (AVC : Accident Vasculaire Cérébral ou IMC : Infirmitté Motrice Cérébrale) de naissance ou à la suite d'un accident.

La poliomyélite : maladie infectieuse virale engendrée par le poliovirus qui affecte le système nerveux et peut aboutir à une paralysie. Elle touche essentiellement les membres inférieurs mais peut atteindre les muscles respiratoires.

Le diabète : maladie chronique caractérisée par la présence d'un excès de sucre dans le sang appelé hyperglycémie. A long terme, cela peut causer l'infection de plaies et donc entraîner l'amputation.

Les traumatologies : traumatismes physiques tels que les chocs, blessures ou brûlures subis de façon violente et soudaine (grands brûlés).

Les différents types d'appareillages sont :

L'orthèse : appareil qui soutient, corrige ou aide une fonction locomotrice déficiente.



La prothèse : appareil qui remplace un membre amputé partiellement ou totalement et permet ainsi de rétablir sa fonctionnalité.

